

DISPOSITIONS PRATIQUES POUR LA REPRISE DES CELEBRATIONS LITURGIQUES DANS LES EGLISES DES HAUTS-DE-SEINE

Le contexte épidémique et les dispositifs de déconfinement des personnes ont des conséquences sur les dispositifs liturgiques qui concernent la célébration des sacrements et des funérailles chrétiennes, et plus particulièrement l'eucharistie. La santé de tous les participants demeure la priorité des mesures établies dans ce document. Celles-ci seront évaluées en fonction de l'évolution du contexte épidémique et des règles sanitaires en vigueur.

Dans chaque paroisse du diocèse, les curés, en concertation avec leurs équipes pastorales, ont la responsabilité de veiller à l'application de ces mesures, et de déterminer les modalités de communication en direction des fidèles, de manière adaptée au contexte local de leur communauté. Ces mesures s'appliqueront également là où est célébrée la messe hors des églises paroissiales (communautés religieuses, maisons de santé...).

1/ Principes d'aménagement et d'accueil dans les églises

- Assurer un **affichage visible** à la porte des églises avec les rappels suivants :
 - o Respect des **gestes barrières**
 - o **Distanciation** systématique d'1 mètre au moins
 - o **Port du masque** obligatoire pour tous, à partir de 11 ans
 - o **Nombre maximum** de participants dans l'église concernée (**à fixer en laissant 1 mètre entre deux personnes**)
- Maintenir les **portes des églises ouvertes** durant tous les horaires d'ouverture au public.
- Garder les **bénitiers vides**.
- Mettre en place une **signalétique** assurant la **distanciation** correcte :
 - o Pour les places assises (Condamnation de bancs et chaises)
 - o Pour la circulation des fidèles (Éviter les croisements des personnes)

2/ Préparation des célébrations

- Organiser **l'entretien et la désinfection** des lieux :
 - o *Une fois par semaine*, avant le début des offices dominicaux, assurer le **nettoyage renforcé des lieux** (sols, bancs, chaises...)
 - o *Après chaque célébration*, **désinfection au gel hydro-alcoolique** (vaporisation ou lingettes) de tous les objets potentiellement en contact avec les mains ou la salive (vases sacrés, encensoirs, pupitre, ambon, crédence, micros...). Les linges liturgiques seront renouvelés après chaque messe (lessive à 60°)
- Limiter **l'accès à la sacristie** et les personnes manipulant les objets liturgiques.
- Chaque prêtre utilise son calice, son aube et ses ornements.
- Les **feuilles de chant** à usage unique seront disposées sur les chaises et détruites ou emportées à l'issue de la célébration.

On pourra organiser un **dispositif d'inscriptions préalables** pour réguler le nombre de participants (*par exemple* : <https://lamesse.app/about> ou <https://www.reprisedesmesses.fr/>)

- Prévoir un **service d'accueil** pour :
 - o **Répartir les fidèles**, gérer les flux, veiller au nombre de personnes présentes à l'intérieur, assurer la distanciation, éviter les regroupements à l'intérieur et à l'extérieur de l'église.
 - o Le **port d'un masque** de protection est obligatoire pour toute personne de 11 ans ou plus. Il peut être ôté au moment de communier. Le célébrant principal à condition d'être suffisamment éloigné de l'assemblée et des autres ministres peut ne porter le masque que pour distribuer la communion.
 - o Veiller à la **désinfection obligatoire des mains** dès l'entrée dans l'église (gel hydro-alcoolique mis à disposition)

3/ Célébration de la messe

- Veiller à la **distanciation correcte des ministres** (processions limitées, places dans le chœur, concélébration)
- Limiter le nombre de **servants d'autel** et les choisir en âge de pouvoir respecter les gestes barrière.
- Limiter le nombre **d'animateurs liturgiques** (chantres, instruments) en s'assurant qu'ils respectent la distance d'un mètre entre eux.
- Prêtres & servants doivent se **désinfecter les mains** une première fois juste avant le début de la célébration.
- **Recouvrir le calice et les ciboires** avant l'offertoire et durant toute la prière eucharistique
- La **paix se partage par un regard ou une inclination de la tête**
- La **quête** pourra être faite normalement à l'offertoire, mais sans transmission du panier de mains en mains par les fidèles eux-mêmes.
- Lors des **messes concélébrées avec plusieurs prêtres et/ou présence de diacres, la communion au calice se fera par intinction**
- Les prêtres ne sont tenus de **porter le masque que lors de la distribution de la communion**, ainsi que tout autre ministre de la communion. Ils se désinfecteront une nouvelle fois les mains avant et après la distribution de la communion.
- Pour le **geste de communion**, les ministres veilleront à éviter tout contact physique avec les fidèles qui communient.
- Une distance d'1,50m sera respectée entre chaque fidèle lors de la **procession de communion**.

4/ Célébration des autres sacrements et obsèques

- Eviter **tout contact physique** (signe de croix, imposition de la main...)
- Les **onctions** seront réalisées uniquement avec un coton imbibé d'huile à usage unique et brûlé après la célébration.
- Pour le baptême, **l'eau versée pour un baptisé ne sera pas réutilisée** pour un deuxième baptême
- Se désinfecter les mains **avant les rites baptismux**.
- Pour **les obsèques**, on maintiendra la limitation des gestes en vigueur depuis le confinement.